



CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION D'UN CAFE/RESTAURANT/EPICERIE/MULTISERVICE

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation signée par le/les candidats et leur Curriculum Vitae.
- Diplômes, attestations de formations relatives à l'exercice de l'activité, langue Anglaise appréciée.
- Habilitation à exercer l'activité professionnelle (certificat de tenue de commerce dans la profession) à fournir ou à passer.
- Renseignements relatifs à la qualification dont le candidat dispose et notamment : permis d'exploitation d'un débit de boisson, formation en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire ou à défaut un engagement à suivre ces formations (HACCP).
- L'organisation physique du commerce
- La gestion quotidienne du commerce
- Période d'ouverture et amplitude journalière et hebdomadaire.
- Capacité d'animation de l'établissement.
- L'organisation et moyens humains.
- Certificats délivrés par les administrations et organismes établissant que le candidat a souscrit à ses obligations fiscales et sociales au 31 Décembre 2023.
- Equilibre financier du contrat aux travers des prévisionnels (compte d'exploitation prévisionnel sur 3 ans)

CRITERES D'ATTRIBUTION

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés et demandés dans le dossier de candidature et sur un acte d'engagement du preneur.

Les candidatures sont classées en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Complétude du dossier
- Expérience et compétences dans l'activité
- Exploitation de l'établissement
- Ouverture et amplitude horaire (+ congés)
- Capacité et offre d'animation
- Capacité à répondre aux exigences de l'établissement

PRESENTATION DE L'OFFRE

Date de clôture pour la remise des offres le 30/11/2024 à 18H00

Les offres de candidature doivent être adressées à la Mairie au 29 Avenue de la République FA 11260 VAL-DU-FABY ou par mail : valdufaby@gmail.com